

Déclaration des Elus du CCE

Lors de la séance du CCE du 19 septembre 2017, les élus du CCE attendaient des réponses précises aux questions essentielles sur la situation économique, comme demandées dans la déclaration faite lors de la séance du 13 septembre.

Les élus constatent que la Direction a répondu sur les questions suivantes :

- l'état de la trésorerie au 12/09/2017
- les encaissements à fin août 2017
- la projection de trésorerie à 3 mois

Par contre, sur les mesures que la direction compte « *mettre en œuvre en cas d'impasse de trésorerie* », impasse annoncée par la direction pour le mois de novembre, les élus du CCE constatent que les réponses ne sont ni loyales, ni sincères.

Les mesures annoncées par la Direction dans le document remis en séance se limitent à des généralités sans aucun chiffre.

Dans le cadre des prérogatives économiques de cette instance, avec les droits d'alerte économique et social en cours, les élus attendent les réponses précises aux questions suivantes :

- **Amélioration des encaissements** : quel est le montant des avances déjà acquises et envisagées, par financeurs ? À quelle échéance ? Montant des factures échues non payées, par financeurs ?
- **Réduire les décaissements** :
Maîtrise de la masse salariale : comment la Direction compte-t-elle maîtriser la masse salariale : volumes précis des réductions par type de contrat et par région ? Quelle proportion de non-remplacement des CDI partants ? Quelle projection au 31 décembre des effectifs et de la masse salariale ?
Recherches d'économies complémentaires : De quelles économies s'agit-il ? Pour quel montant ? Quelle répartition par région ?
- **Préparer l'avenir** :
Echanges avec l'État : de quoi parle-t-on ? Quelles sont les hypothèses discutées ? Quelles sont les contreparties exigées ?
Propositions d'actions dans le cadre du plan d'investissement compétences : quelles sont ces actions ?

Cette question rejoint directement le sujet du CCE du 27 septembre consacré à l'information-consultation sur les orientations stratégiques : dans ce cadre, les élus du CCE n'accepteront pas de généralités et entendent peser sur les débats concernant l'avenir de l'AFPA.

Face aux risques que la situation de l'AFPA fait courir aux salariés, et en l'absence d'informations complètes, les élus maintiennent la suspension de séance.